



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

N° DEL-2022-075

**Nature de l'acte :**  
Finances – Participation à des  
sociétés privées

**OBJET :**  
Rapport du mandataire  
représentant la commune de  
Thoiry dans la SPL OSER

Pour ampliation  
Pour le Maire  
et par délégation

Date de convocation : le 22 septembre 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 28

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022**

**Présents :**

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M.  
REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoint ;

M. DESSAGNE, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme  
LESQUERRE, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. DE  
VARREUX, M. BURLET, M. JOURDA, Mme DUMOLLARD, Mme  
BONIFACIO, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

Mme BENIER, Maire, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.  
M. LAVOUE, Adjoint, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.  
M. GUIOTON, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme  
GIOVANNONE-EDWARDS.  
M. THOMAS, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme PIETRZYK.  
M. MILLET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme JONES.  
Mme BEN YOUSSEF TAKATART, Conseillère municipale, a donné  
pouvoir à M. DE MARTEL.  
M. ORSET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme LAROUX.

**Absente :**

Mme VELASQUEZ.

**Secrétaire de séance :**

Mme BECHTIGER.

\*\*\*\*\*

E X P O S E

La commune est membre de la SPL d'efficacité énergétique – SPL OSER – depuis 2020.

Les Sociétés Publiques Locales, au nombre de 420 environ sur le plan national, contribuent à la réalisation de différentes politiques locales, avec un champ d'intervention très large.

La SPL d'efficacité énergétique – SPL OSER – a pour objet, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique.

L'année 2021 a vu l'entrée de neuf nouveaux actionnaires au sein de la SPL OSER : Métropole de Lyon, Villes de Lyon, Thoiry, Le Bourget du Lac, Charbonnières-les-Bains, Saint-Pierre de Chartreuse, Loriol sur Drôme, Villeurbanne, Voiron.

Sur le plan de l'activité de la société :

- L'activité a été très dense pour les études amont dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux. La SPL a signé 16 marchés avec ses actionnaires pour ce type d'études qui préparent le lancement des opérations.
- L'activité opérationnelle se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage avec des marchés signés dans les années précédentes et le lancement d'un nombre important de nouveaux mandats en 2021 : sept mandats pour les villes de Grigny, Albertville, Bourg en Bresse, Lyon, Eybens, Le Bourget du Lac et un mandat pour la métropole portant sur un collège. Plusieurs mandats portent sur la rénovation énergétique de plusieurs établissements publics (2 groupes scolaires à Bourg en Bresse, 3 groupes scolaires dont un comportant une crèche et des bureaux à Lyon, 2 écoles et une salle polyvalente à Eybens, mandats qui permettent ainsi de massifier la rénovation énergétique).

L'avancement opérationnel est en développement significatif sur les phases de contractualisation des marchés globaux de performance et la conception réalisation :

- Une hausse d'activité sur la phase contractualisation grâce aux nouveaux mandats signés en 2021 ;
- Pour la phase conception réalisation, une activité portant sur treize opérations en cours, avec des opérations d'importance sur le plan du volume des travaux à engager ;
- La réception des travaux sur trois établissements, pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le lycée Aragon Picasso à Givors (réalisé en BEA) et la réception de deux opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage portant sur l'espace Jean Poperen, équipement qui accueille notamment les spectacles de la saison culturelle à Meyzieu et le groupe scolaire Cotfa à Annecy.
- Une trentaine de sites en phase exploitation maintenance sur lesquels dans la grande majorité des cas la performance énergétique attendue a été atteinte ou dépassée.

L'exercice 2021 se traduit pour la SPL d'efficacité énergétique par :

- Un chiffre d'affaires de 2 064 923 euros, largement constitué des travaux réalisés en tiers financement dans le cadre de baux emphytéotiques administratifs,
- Un montant d'honoraires perçus de 990 863 euros,
- Une perte de 82 179 euros.

L'article 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'économie mixte locales (SEML), ou le cas échéant de l'assemblée spéciale, ainsi que des SPL, SPLA et SEMOP.

Pour l'exercice 2021, le représentant de la commune de Thoiry désigné par le conseil municipal pour la SPL d'efficacité énergétique est Madame le Maire.

Le rapport de gestion de cette société détaillant les éléments significatifs pour l'exercice 2021 est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SON PRESIDENT,

PREND ACTE du rapport de la Société Publique Locale d'Efficacité Energétique pour l'exercice 2021 joint en annexe de la présente délibération.

FAIT A THOIRY,  
LE 28 SEPTEMBRE 2022

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Pierre LABRANCHE

Certifiée exécutoire le 03/10/2022  
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse  
Et publication ou notification le 03/10/2022

